Enjeux et mise en œuvre de la *Stratégie de l'électromobilité 2030*

Ambitions environnementales

1. Réduire les impacts sanitaires

a) Diminution de la pollution atmosphérique

Trafic motorisé à Genève =
39 % des émissions d'oxydes d'azote (NOx) et
33 % des particules fines (PM10)

b) Diminution du bruit routier

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Ambitions environnementales

2. Réduire l'impact climatique

Voiture électrique => 100% de réduction de CO_2 locale
50% de réduction de CO_2 globale
par rapport à la voiture thermique

3. Réduire la dépendance pétrolière

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Une volonté politique

➢Donner un signal fort

- La **mobilité électrique rechargeable** est l'**alternative** aux moteurs thermiques

➢Améliorer les conditions-cadre

- Orienter, sur le territoire cantonal, le développement et le dimensionnement d'une **infrastructure de recharge** (initiative publique et privée).

- Implémenter les **mesures d'incitation** susceptibles d'accompagner la population ainsi que les divers acteurs publics et privés vers un changement majeur en matière de transports individuels motorisés.

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

L'administration mandatée

- Le **Conseil d'Etat** confie le projet à l'Office cantonal de l'environnement (OCEV) au service de l'air du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA)
  - Création d'un **groupe de travail électromobilité** composé de représentants :
    - de l'administration (environnement, énergie, mobilité, économie, urbanisme, santé);
    - des communes (Ville de Genève, Association des communes genevoises);
    - d'entreprises de droit public (Services industriels de Genève, Fondation des parkings, Transports publics genevois),
    - de la société civile (ATE, TCS, Fondation Nomads)

    - A sa création en 2015 le groupe est accompagné par le bureau Protoscar

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Adoption par le conseil d'Etat le 27 juin 2017 de la "Stratégie de l'électromobilité 2030" genevoise

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Un objectif 2030 qui se renforce

- **28 juin 2017** la "Stratégie de l'électromobilité 2030"
  - **10 %** du parc automobile cantonal => **23'000** voitures électriques rechargeables

- **5 décembre 2017** le "Plan climat cantonal - Volet 2"
  - **20 %** du parc automobile cantonal => **46'000** voitures électriques rechargeables

4 décembre 2019 le **Conseil d'Etat** déclare **l'urgence climatique**

- **2 juin 2021** le "Plan climat cantonal 2030 - 2e génération"
  - **40 %** du parc automobile cantonal => **52'000** voitures électriques rechargeables
    - 40 % du trafic individuel motorisé

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Objectif 2030: 2'500 points de recharges publics

Mesures d'encouragement à la mobilité électrique

Stratégie 2030

Mesures d'incitation

- financières et fiscales
- liées à la circulation routière
- équipement et de construction
- exemplarité de l'Etat
- sensibilisation et d'accompagnement au changement

Développement de l'infrastructure de recharge

- Public
- Privée

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Mesures d'encouragement à la mobilité électrique

➢ Mesures financières – fiscales

• **Exonération** des véhicules 100% électriques (voitures et motocycles) immatriculés dans le canton. Maximum 3 ans	*Arrêté du Conseil d'Etat du 7/12/2016 en application de la Loi générale sur les contributions publiques Art 426 al. C*
• Puis 50% au bénéfice du bonus/malus	*Loi modifiant la LCP (10150) 3/06/2009*
• Intégration les **taxis** dans le système du bonus-malus (LTVTC; H 1 30), entrée en vigueur le 1 juillet 2017	*Loi adoptée par le Grand Conseil 13/10/2016*
• **Gratuité** de la recharge sur les bornes de la Fondation des Parkings, mesure d'encouragement temporaire en vigueur depuis 2016 jusqu'à fin 2020	*Mise en place par la Fondation des parkings avec l'accord du Conseil d'Etat*
• **Subvention** à l'installation de bornes de recharge à domicile depuis 2019	*Enveloppe adoptée par le Grand Conseil dans le cadre de la loi budgétaire annuelle*

Zoom sur une mesure d'incitation:

Subvention à l'installation de bornes de recharge

Année	Subventions allouées
2019	104
2020	151
2021	174 (août 21)
Total	**429**

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Mesures d'encouragement à la mobilité électrique

- **Equipement et construction**

Adoption d'un règlement rendant le pré-équipement des parkings en ouvrage obligatoire → *Règlement relatif aux places de stationnement sur fonds privés (L 5 05.10) entré en vigueur le 23.12.2015*

- **Sensibilisation et d'accompagnement au changement**

Organisation d'évènements, formations, campagnes de sensibilisation… → *Validation du budget de communication par le Conseil d'Etat.*

- **Exemplarité de l'Etat**

Rédaction d'une "**Stratégie pour une gestion optimale de la flotte de véhicules la République et canton de Genève**" par le groupe de maîtrise et d'optimisation du parc de véhicules de l'Etat (MOVE). Vise à la réduction de l'impact écologique de la flotte de l'Etat. → Adoptée par le Conseil d'Etat le 26/8/2020

Infrastructures de recharge publique

Les premières réalisations

2020 : 341 bornes/370 POC

2015: 20 points de recharge (prises)

- Réseau public de bornes de recharges **SIG**

✓ Plus de 86 points de charge publique (POC)

- **Fondation des Parkings** :

✓ Plus de 229 POC dans 25 parkings

✓ 16 places de recharge pour deux roues

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

- **Communes**:

✓ Installations de nombreuses bornes dans les parkings communaux

Soutien pour l'installation de bornes de recharges

Infrastructures

privées

- ✓ Lancement d'une subvention aux particuliers pour l'installation de bornes de recharges à domicile
- ✓ Adoption du règlement RPSFP rendant le pré-équipement des parkings en ouvrage obligatoire

collectives

- ✓ Travail de sensibilisation et d'accompagnement
- ✓ Inscription du réseau de recharge publique dans la Convention d'objectif SIG
- ✓ Création d'un outil permettant de dimensionner l'infrastructure de recharge dans les communes genevoises (SIG/SABRA)

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Une première image directrice

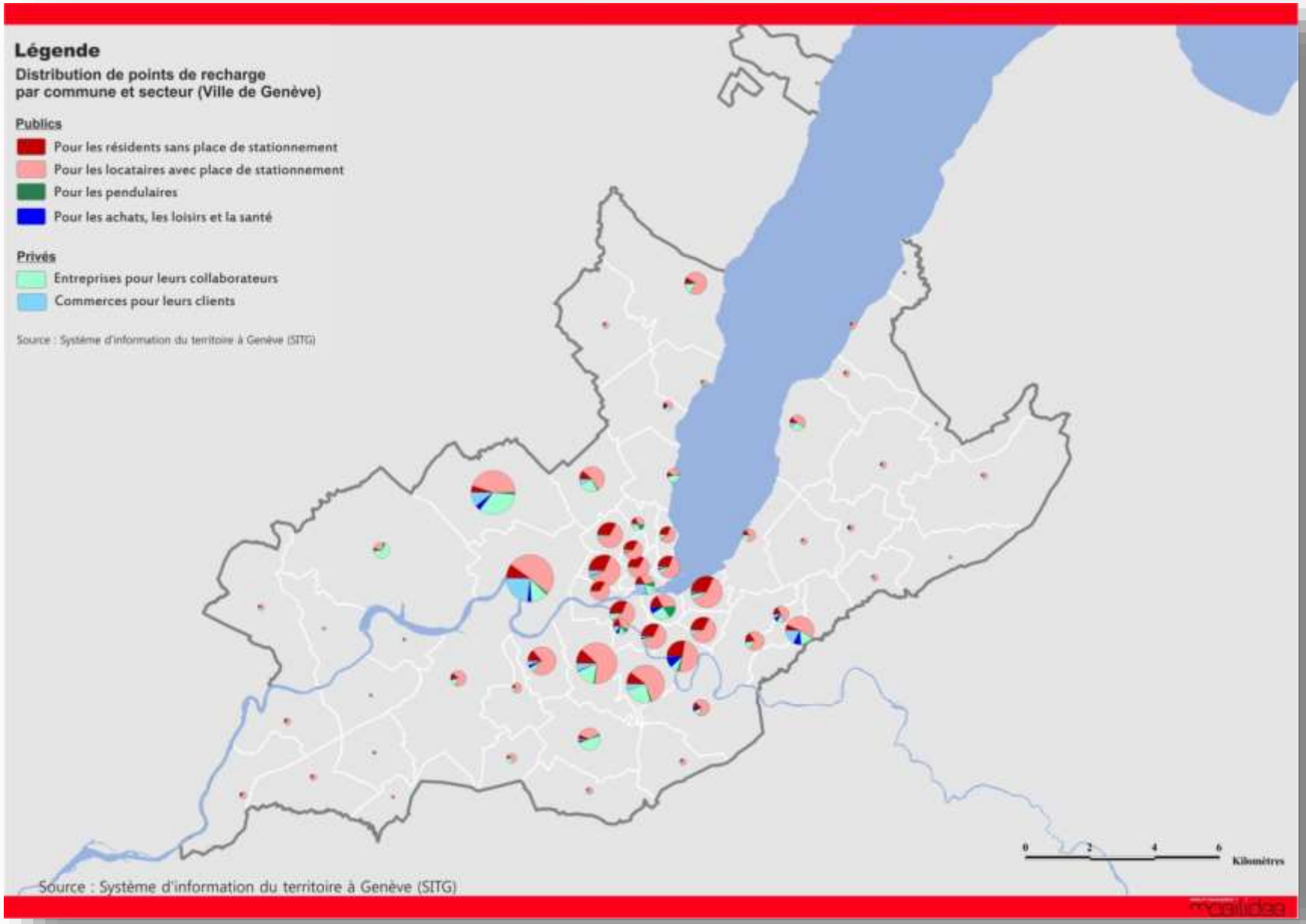

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Dimensionner le réseau de recharge public

Création d'un outil de dimensionnement fruit de la collaboration entre Lancy, SIG et l'Etat

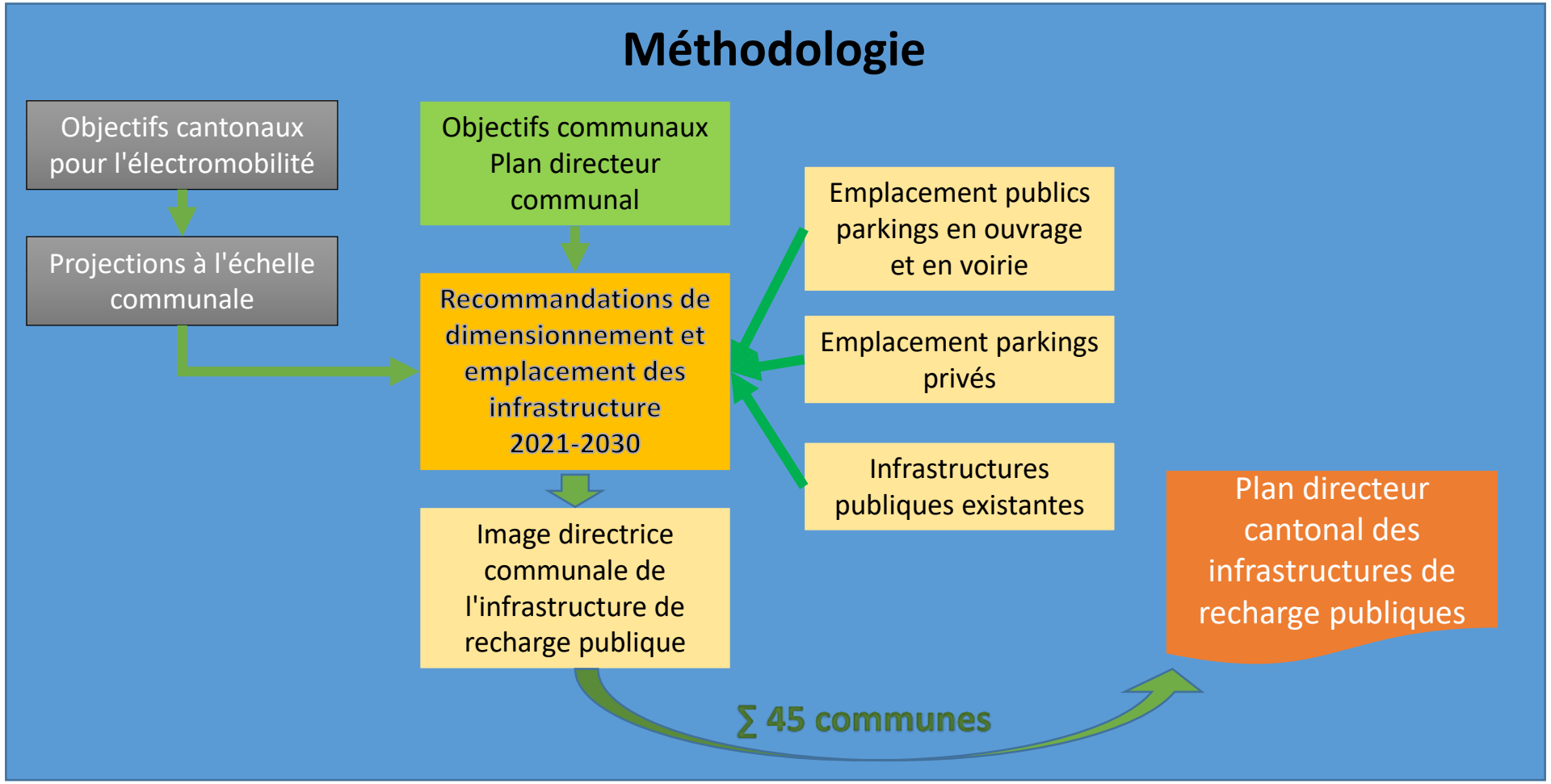

Autres actions

- L'Etat de Genève s'implique dans le futur de la **mobilité hydrogène**
  - Organisation d'une Rencontre de la mobilité hydrogène (2018, 2019, 2021?)
  - Participation au COPIL élargit projet camion H2 Migros Genève
  - Plan directeur de l'énergie: *"Poursuivre le développement de la filière hydrogène à Genève"*
- Actions spécifique sur l'électrification du **transport de marchandises et logistique urbaine**
  - Etude: "*Transport de marchandises, potentiel de réduction des émissions grâce à des motorisations alternatives"*
    => action prioritaire sur les Véhicules utilitaires légers
  - Etude sur le "*Potentiel de rétrofit dans la flotte de VUL genevois*" (en cours)

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Perspectives

- **Plan directeur cantonal des infrastructures de recharge**

- **Equipement et construction**

  Réviser le règlement relatif aux places de stationnement sur fonds privés pour qu'il se base sur le SIA 2060 => électrification des places dans les immeubles d'habitation (niveau à déterminer)

  Réflexion sur l'électrification du bâti actuel

- **Aide à l'achat**

  Le **Conseil d'Etat** a adopté et transmis au **Grand Conseil** un projet de loi (PL12873) modifiant la Loi sur les contributions publiques => critères environnementaux fiscalité automobile

  ⇒ création d'un **fonds de promotion de l'électromobilité** (100% électrique)

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Merci de votre attention

Contact **Bernard Gay**
Adjoint scientifique
bernard.gay@etat.ge.ch